



7^{ème} RAPPORT
DE GESTION ET DES COMPTES

**soumis à l'approbation de l'Assemblée
générale des actionnaires du 26 mars 2015**

EXERCICE
2013 - 2014

TABLE DES MATIERES

Politique d'entreprise	2-3
Conseil d'administration	4
Organisation	5
Rapport du Conseil d'administration	6-12
Compte de profits et pertes / Vadec SA	13
Compte de profits et pertes / Activité 1 – Incinérables	14-16
Compte de profits et pertes / Activité 2 – Biodéchets	17-19
Compte de profits et pertes / Activité 3 – Recyclables	20-21
Compte de profits et pertes / Activité 4 – Boues de STEP	22-23
Compte de profits et pertes / Activité 5 – Autres activités d'exploitation	24-25
Compte de profits et pertes / Activité 6 – Déchetteries	26-27
Tableau variation des réserves et fonds	28
Bilan consolidé au 30 septembre 2014	29-30
Annexe aux comptes annuels	31-33
Rapport de l'organe de révision	34-35
Rapport des observateurs	36
Résolutions	37
Inventaire des actions	38-39



POLITIQUE D'ENTREPRISE

Nous sommes une société anonyme d'intérêt public dont le but est la valorisation énergétique des déchets urbains et combustibles, ceci de façon économique et dans un souci de prévention de la pollution de l'air, du sol et des eaux.



Nous adhérons pleinement au concept de développement durable et sommes persuadés que seule une approche de gestion intégrant les aspects de qualité, d'environnement et de santé - sécurité peut assurer notre pérennité et prospérité en harmonie avec notre milieu. Nous entretenons un système de gestion d'entreprise par processus fondé sur une philosophie d'amélioration continue. Notre encadrement communique la politique, les objectifs et résultats à toutes les parties intéressées de façon régulière et en fonction des besoins.



Le manuel de gestion, les procédures et instructions associées sont des documents ayant force obligatoire et qui font office de référence pour toutes nos activités.

Nous nous engageons à dégager les moyens techniques, financiers et organisationnels nécessaires à la mise en œuvre de cette politique.

Nous conduisons nos activités à un niveau de **qualité** répondant aux attentes de tous nos clients, partenaires et collaborateurs, ceci en adoptant une attitude positive et ouverte aux changements. A ce titre :

- nous travaillons dans l'intérêt de la population et des entreprises de notre bassin de récupération formé à la base par les communes actionnaires. A ce titre, nous conseillons les autorités dans le choix des solutions à mettre en place et sommes à l'écoute des parties intéressées ;
- nous soutenons une politique de gestion du personnel basée sur les 3 principes clés d'équité, de flexibilité et de pérennité de l'entreprise. Cette politique et les règles et directives qui y sont attachées sont valables à tous les niveaux de l'organisation ;
- nous sommes, à titre personnel et collectif, responsables de la qualité de nos prestations. De ce fait, nous sommes en droit de recevoir une formation adéquate et répondant aux besoins du poste et de ses responsabilités ;
- nous nous informons des évolutions commerciales et technologiques par les contacts suivis que nous entretenons avec les branches professionnelles liées au traitement et à la valorisation des déchets. Nous proposons et entreprenons les développements et essais techniques nécessaires pour rester compétitifs ;

Nous œuvrons de manière respectueuse de **l'environnement**, des lois régissant le traitement des déchets et de celles limitant les rejets dans l'air et dans l'eau. Nous encourageons l'application stricte de ces lois par nos partenaires.

A ce titre :

- ❑ nous prenons les mesures nécessaires pour prévenir la pollution de l'air, des eaux et du sol ;
- ❑ nous favorisons la préservation des ressources naturelles et matières premières. Par des campagnes régulières, nous donnons à la population desservie les informations permettant de favoriser des comportements rationnels, notamment au travers d'un programme pédagogique sur la sensibilisation au tri des déchets pour les classes primaires. Nous la renseignons sur les résultats obtenus et sur l'évolution des techniques de traitement des déchets ;
- ❑ nous collaborons de manière étroite avec les autorités communales et les Services cantonaux et fédéraux concernés ;
- ❑ nous préservons le patrimoine local par une intégration de nos bâtiments, nos infrastructures et activités dans le milieu environnant ;
- ❑ nous assurons les conditions optimales de fonctionnement des installations de production d'énergie tant du point de vue de la protection de l'environnement, de la santé - sécurité que de la rentabilité. L'économie des combustibles fossiles comme le gasoil et le gaz est un objectif principal.

Nous attachons une grande importance à la **santé - sécurité** et prenons toutes les mesures nécessaires pour la prévention des accidents, ceci tout en répondant de manière optimale aux exigences morales, économiques et légales. A ce titre :

- ❑ nous maintenons un programme d'information et de formation au personnel sur l'identification des risques, sur les mesures et comportements à adopter pour les minimiser et sur l'utilisation des équipements de prévention et d'intervention ;
- ❑ nous nous assurons que tous les dispositifs de sécurité soient opérationnels et conformes aux exigences légales ;
- ❑ nous restons attentifs aux évolutions technologiques pouvant augmenter le niveau de sécurité, tout en respectant les contraintes économiques ;
- ❑ nous collaborons de manière étroite avec la SUVA et les autres organismes officiels pour la promotion de la sécurité ;
- ❑ nous étendons toutes les règles et directives en vigueur dans l'entreprise aux utilisateurs, même occasionnels, de nos installations.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration se compose de 18 membres, soit :

Président :	Pascal Sandoz* Conseiller communal, Neuchâtel	
Vice-président :	Jean-Charles Legrix* Conseiller communal, La Chaux-de-Fonds	
Secrétaire :	Gérard Meyer* Membre du Comité du SIDP, Porrentruy	
Membres :	Renaud Baume Maire, Les Breuleux	
	Fabio Bongiovanni Conseiller communal, Neuchâtel	Dès le 23.10.2013
	Denis De La Reussille Conseiller communal, Le Locle	
	Yves-Alain Fleury Membre du Comité du SEOD, Delémont	
	Josette Frésard* Directrice générale, Viteos SA	
	Gian Carlo Frosio Conseiller communal, Les Ponts-de-Martel	
	Christian Hostettler Conseiller communal, Val-de-Ruz	
	Michel Jeanneret Conseiller municipal, Saint-Imier	
	Frédéric Laurent Conseiller communal, Milvignes	
	Pierre-André Monnard Conseiller communal, La Chaux-de-Fonds	
	Jean-Philippe Petitpierre* Vice-président de STRID SA	
	Remigio Pian Chef Département énergies & produits, Viteos SA	
	Michel Rossi Conseiller communal, Peseux	
	Marie-Claude Schaller Conseillère communale, Plateau de Diesse	
	Jean Wenger * Conseiller communal, Hauterive	
	* Membre du Bureau du Conseil	
Réviseur :	Fiduciaire Ernst & Young SA, Pierre-Alain Coquoz Lausanne	
Direction :	Emmanuel Maître Directeur finances & opérations Giovanni Tarantino Directeur technique	Jusqu'au 30.06.2014

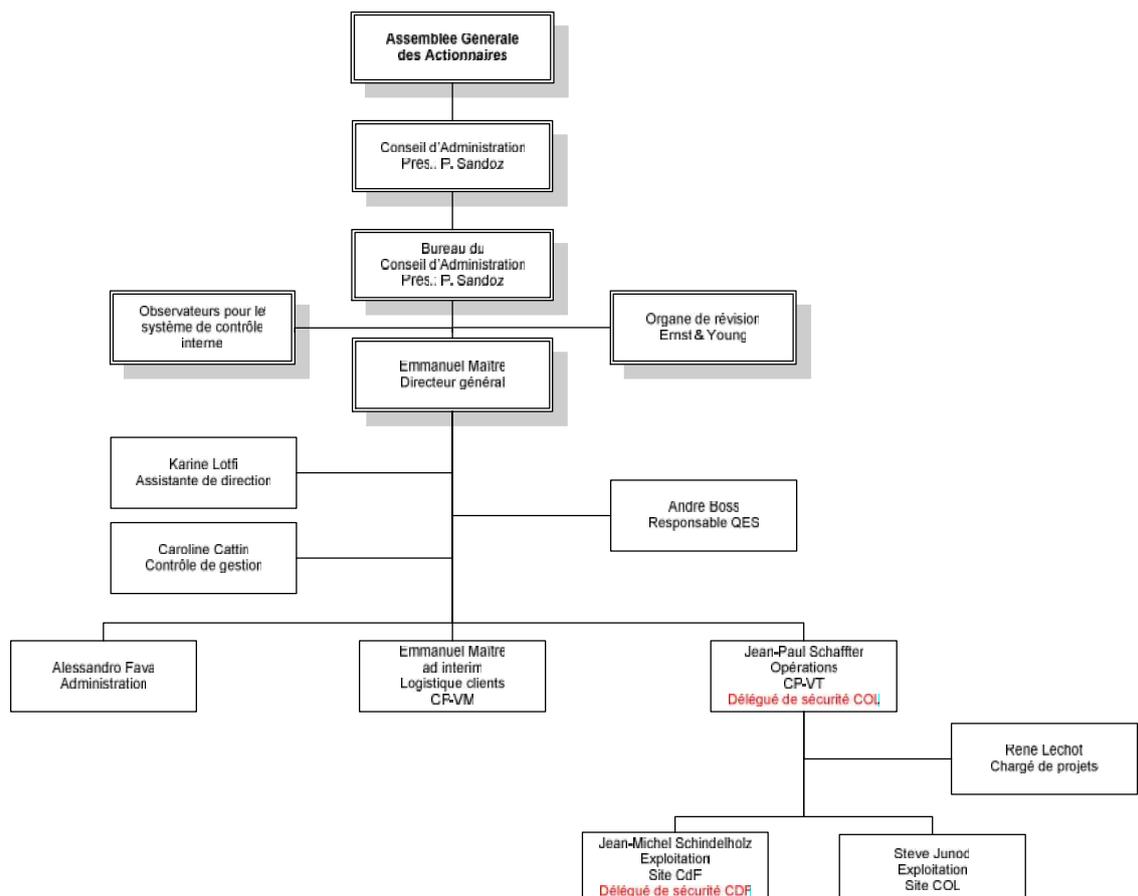
ORGANISATION

Vadec SA est organisée autour de 6 activités :

- Incinérables
- Biodéchets
- Recyclables
- Boues de STEP
- Autres activités d'exploitation
- Déchetteries

Les activités « Incinérables » et « Boues de STEP » sont regroupées sous le centre de profits valorisation thermique (CP-VT) et les autres activités le sont sous le centre de profits valorisation des matières (CP-VM).

Afin d'assurer une transparence dans la gestion, chaque activité est suivie et comptabilisée séparément. L'année comptable de Vadec commence au 1^{er} octobre et se termine au 30 septembre de l'année suivante.



RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de la société Vadec s'est réuni à 5 reprises au cours de l'exercice 2013-2014 et le Bureau du Conseil à 12 reprises.

Sur la base des travaux de révision de la politique tarifaire entamés durant l'exercice précédent, le Conseil a décidé une baisse du tarif d'incinération actionnaires de CHF 20.- à CHF 180.- HT par tonne. Cette baisse a été appliquée de manière rétroactive au 1^{er} janvier 2013 aux actionnaires. Ces résultats ont été partagés avec la Surveillance des prix avec laquelle Vadec a conclu un accord intégrant le fait que la société entreprend une réorganisation importante de ses activités, notamment sur son site de Colombier.

Les discussions se sont poursuivies avec notre partenaire Celtor pour le renouvellement de la convention à son échéance au 31 décembre 2015. Les travaux arrivent à bout touchant et la nouvelle convention devrait être signée d'ici à la fin de l'année 2014.

Le DETEC, au travers de l'ordonnance sur la taxe CO₂, a émis la volonté de soumettre les UVTD suisses à la taxe CO₂ et ceci à partir du 1^{er} janvier 2015. Notre association faîtière, l'ASED/VBSA, a vivement réagi, étant donné que nous ne pouvons pas remplir notre mission de traitement des déchets par incinération et éviter l'émission de CO₂. Le DETEC n'est pas entré en matière pour une exonération. Par contre, il est resté ouvert à la mise en place d'une convention d'objectifs qui permettrait aux UVTD, moyennant une diminution indirecte des émissions (économies d'énergie, augmentation du rendement énergétique, récupération des métaux dans les mâchefers, ...), d'éviter l'impact financier de la taxe. Cette convention a été négociée par l'ASED/VBSA avec le DETEC et le Conseil d'administration, ainsi que l'ensemble des UVTD suisses, l'ont approuvée.

Projet VADEC+ – Site de Colombier :

Suite à une analyse financière détaillée des différentes options à disposition pour assurer la transition du site de Colombier jusqu'au regroupement des capacités d'incinération sur le site de La Chaux-de-Fonds à l'orée 2025, le Conseil d'administration a décidé d'examiner la possibilité de continuer les activités d'incinération sur ce site pour autant bien entendu que les exigences environnementales soient respectées et qu'il y ait un avantage financier. Un dossier sera soumis pour décision en début d'année 2015.

Aménagement Est – Site de Colombier :

De la transition Vadec+ découle l'aménagement d'une place de transbordement et de gestion de déchets incinérables et recyclables. Durant cet exercice, les discussions ont été poursuivies avec les institutions pour animaux SPANE et FNAA pour une relocalisation de leurs activités sur la partie Est de notre terrain, ce qui permettrait de libérer la partie Ouest qui est plus adaptée à des activités de conditionnement de matières. Ces échanges constructifs permettront certainement d'arriver à un accord dans le courant 2015.

Projet Bellevue :

Les voies ferroviaires utilisées par les CJ (Chemins de fer du Jura) en gare de La Chaux-de-Fonds ont été supprimées pour permettre la réalisation du plan spécial « Le Corbusier ». En remplacement, un centre de transbordement rail-route a été construit sur le site de Bellevue, à la sortie de La Chaux-de-Fonds en direction du Jura. Ce projet a été mené par Vadec en partenariat avec les CJ et la Ville de la Chaux-de-Fonds. Les travaux ont été terminés dans les temps à fin juillet 2014, pour une mise en exploitation début août. Ce pôle rail-route a été officiellement inauguré en septembre 2014.

Injection de boues de STEP sur le site de La Chaux-de-Fonds :

Pour rappel, Vadec traite annuellement près de 14'000 tonnes de boues de STEP en provenance de collectivités neuchâteloises et vaudoises principalement et de quelques collectivités limitrophes.

En juillet 2011, une installation d'injection des boues de STEP a été mise en service sur le site de La Chaux-de-Fonds. Cette installation a fonctionné de manière optimale dès sa mise en exploitation et a donc répondu pleinement aux attentes. Le bon fonctionnement technique a été confirmé durant ces 3 exercices d'exploitation.

Au niveau financier, le bon résultat de l'activité de traitement des boues de STEP a permis de réduire de **CHF 878'360.09** la perte reportée, qui est maintenant encore de **CHF 3'156'490.83** au 30 septembre 2014. Il faut souligner que ce résultat est en ligne avec les prévisions annoncées lors du lancement du projet.

Au niveau judiciaire, la société SID, à qui les travaux n'ont pas été adjugés, ne reconnaît toujours pas la validité des décisions prises par Vadec. SID a établi en juillet 2012 une demande de dédommagement, et a entamé des poursuites pour un montant de **CHF 585'627.65**. Vadec refuse bien entendu de payer ce montant. Le Tribunal Cantonal n'étant pas entré en matière, SID a maintenant porté l'affaire au niveau du Tribunal Fédéral. La procédure judiciaire suit son cours.

Renouvellement de la CCT pour la période 2014-18 :

Durant l'année 2013, conjointement avec Viteos, Vadec a mené des discussions avec les représentants du personnel et les partenaires sociaux (SSP et Unia) pour une mise à jour de la CCT 2008. Le Conseil d'administration et l'ensemble du personnel ont approuvé les changements proposés, pour une mise en vigueur au 1^{er} avril 2014.

Changement au sein de la direction :

Suite au départ de M. Giovanni Tarantino, directeur technique, le Conseil d'administration a entériné la nomination de M. Emmanuel Maître comme directeur général de la société et ceci au 1^{er} avril 2014. La nouvelle organisation mise en place est décrite en page 5 du présent rapport. Le règlement d'organisation de l'entreprise a été adapté en conséquence et a été approuvé par le Conseil.

Caisse de pensions prévoyance.ne :

Tout au long de l'exercice, le Conseil et la direction ont assuré une veille attentive sur l'évolution de la caisse de pensions prévoyance.ne.

Au terme de l'exercice, Vadec n'a toujours pas reçu la garantie nécessaire pour son découvert. Toutefois, des discussions ont été menées tout au long de l'année avec les organismes de gestion de la caisse de pensions et le Conseil d'Etat compétent pour trouver une solution. Vu la structure de l'actionariat de Vadec SA qui s'étend sur 4 cantons, la solution retenue est l'octroi par l'Etat de Neuchâtel d'une garantie à titre onéreux avec un taux d'intérêt annuel de 0.5% sur le montant du découvert technique. L'Etat doit confirmer son accord sur cette solution par un arrêté qui devrait être publié en début d'année 2015, pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier de la même année. Sur l'année 2015, le coût de cette garantie est estimée à **CHF 75'000.-**.

Lors du changement de primauté, au plus tard en 2039 ou une fois que le taux de couverture atteint les 80%, le solde de couverture devra être financé par l'employeur. Sur la base des données 2014, le montant à verser sera de **CHF 6'000'000.-**. Le Conseil d'administration a décidé de provisionner annuellement au minimum 1/25^{ème} de ce montant. La situation sera réévaluée à chaque bouclage, en fonction des données communiquées par la caisse. En conséquence, un montant de **CHF 240'000.-** a été attribué à cette provision.

Comptes

Les comptes sont présentés selon la structure comptable de la société organisée autour des 6 activités principales :

1. Incinérables
2. Biodéchets
3. Recyclables
4. Boues de STEP
5. Autres activités d'exploitation
6. Déchetteries

Chaque activité est autonome financièrement et doit présenter ses comptes de profits & pertes séparément, l'objectif étant d'équilibrer les produits et les charges. Les bénéfices et/ou pertes de chaque activité sont ensuite reportés dans le tableau de variation des réserves et fonds.

Remarque préliminaire :

La contribution de CHF 240'000.- à la provision pour financer le changement de primauté a été répercutée sur les charges de personnel des activités de la société. De ce fait, il faut garder à l'esprit que les résultats d'exploitation des activités ont été directement affectés par cette décision.

1. Activité de traitement des incinérables :

Le résultat d'exploitation après amortissements ordinaires est de **CHF 2'841'292.44**.

Globalement, les installations d'incinération ont fonctionné techniquement de manière optimale.

L'effet sur les quantités incinérées, suite à l'introduction de la taxe au sac sur le territoire du canton de Neuchâtel au 1^{er} janvier 2012, s'est maintenant stabilisé. Avec une taxe au sac également en vigueur dans le canton de Vaud depuis le 1^{er} janvier 2013, l'impact est d'autant plus difficile à gérer sur nos installations de Colombier. Cela induit une diminution importante des produits. Un effort particulier est fourni pour maîtriser au mieux les charges, tout en assurant des programmes d'entretien pérennes. Le bon fonctionnement des installations contribue aussi à limiter les dépenses liées à un arrêt technique.

Avec la suppression des subventions à la construction des usines de valorisation thermique des déchets (UVTD), il appartient à Vadec, conformément à l'article 32a LPE (Loi sur la protection de l'environnement, 1983), de constituer les provisions nécessaires afin d'assumer les coûts d'agrandissement et/ou de remplacement des installations. De ce fait, un montant de **CHF 2'268'292.44** est affecté au fonds de renouvellement des installations.

Indépendamment de la solution qui sera finalement adoptée pour assurer la période de transition sur notre site de Colombier jusqu'au regroupement

des capacités sur le site de La Chaux-de-Fonds, cette réorganisation induit les décisions suivantes :

- Une provision « remise en état incinération site COL » a été constituée et un dernier montant de **CHF 200'000.-** a été alloué durant cet exercice. Cette provision aura été alimentée sur cinq exercices pour atteindre **CHF 1'000'000.-** ;
- Une provision « transition des activités du site COL » a été constituée pour financer les coûts de réaménagement de certaines activités du site. Un montant de **CHF 300'000.-** est alloué au terme de cet exercice. Cette provision sera alimentée jusqu'à concurrence d'au moins **CHF 1'200'000.-**.

2. Activité de traitement des biodéchets :

Le résultat de bouclage est de **CHF 9'550.80**.

Le tonnage traité est en ligne avec les attentes et confirme l'augmentation constatée lors de l'introduction de la taxe au sac.

Un amortissement extraordinaire de **CHF 260'629.70** a été consenti sur des travaux qui ont conduit à l'aménagement de la place actuelle des Bulles de manière à ce que l'on puisse conduire des activités de tri et déchiquetage.

Le résultat de cette activité permet d'accorder une note de crédit de **CHF 10.- /to** au 1^{er} janvier 2014. Un montant de **CHF 66'762.30** sera ainsi restitué aux collectivités partenaires.

3. Activité de traitement des recyclables :

Le résultat de bouclage est de **CHF 4'321.63**.

L'activité des recyclables regroupe essentiellement la gestion du papier/carton, de la ferraille et du verre. D'autres déchets (frigos, appareils, alu, ...) sont collectés sur le site de Colombier, mais les quantités restent marginales.

Pour participer à l'amortissement accéléré des bennes à papier/carton, une contribution de **CHF 40'000.-** est attribuée à l'activité 5.

La provision « fluctuation des prix des matières recyclables » est alimentée de **CHF 20'000.-**.

Pour la filière du verre usagé, une rétribution complémentaire de **CHF 30'000.-** est reportée sur le prochain exercice.

Une provision pour des « prestations de conseils aux communes dans la gestion des recyclables » a été constituée. Un montant de **CHF 30'000.-** est alloué durant cet exercice. Cette provision a pour but de contribuer au financement de l'appui technique ponctuel que nous donnons aux communes clientes de nos prestations de gestion des recyclables.

4. Activité de traitement des boues de STEP :

Le résultat de boucllement est de **CHF 878'360.09**.

L'activité termine son exercice positivement et en-dessus des prévisions.

L'installation d'injection sur le site de La Chaux-de-Fonds, mise en service en juillet 2011, a pleinement contribué à ce résultat. Pour rappel, ce résultat intègre l'amortissement accéléré des immobilisations, en vue de l'introduction de la nouvelle Ordonnance de traitement des déchets (OTD) qui interdira la co-incinération d'ici 2020.

L'objectif est de compenser la perte reportée de cette activité le plus rapidement possible et d'ainsi pouvoir repartir sur des bases saines. La construction d'une installation d'injection sur le site de La Chaux-de-Fonds contribue à cet objectif. Au 30 septembre 2014, le solde de la perte reportée est de **CHF 3'156'490.83**.

5. Autres activités d'exploitation :

Le résultat de boucllement est de **CHF 4'321.63**.

Cette activité regroupe les filières suivantes:

- Prestations d'exploitation au CAD de Viteos à La Chaux-de-Fonds;
- Prestations d'exploitation au CAD de CADBAR à Colombier;
- Location de terrains et bâtiments sur le site de Colombier;
- Exploitation de bennes et de containers;
- Prestations diverses à des tiers.

Au niveau financier, les filières de fourniture de chaleur aux CAD sont équilibrées.

Par contre, il faut relever que la filière d'exploitation de bennes et containers boucle positivement. En effet, le parc de bennes papier/carton et verre est comptablement amorti. Nous rappelons qu'il a été décidé que la période d'amortissement de ces bennes soit ramenée de 20 à 10 ans, ceci pour être en ligne avec l'intention de certaines collectivités de remplacer, à moyen terme, les bennes à crochets par des containers du type aérien ou des containers enterrés. Vadec a d'ailleurs déjà installé plusieurs de ces containers aériens pour desservir les éco-points de certaines communes.

Une contribution de **CHF 40'000.-** de l'activité 3 permet d'atténuer la perte reportée suite à l'amortissement accéléré des bennes papier/carton et verre.

6. Déchetteries :

Le résultat d'exploitation est équilibré.

Cette activité couvre l'exploitation de la déchetterie intercommunale de La Croix à Cortaillod. Elle dessert actuellement les communes de Cortaillod, de Boudry, de Brot-Dessous et de Milvignes, soit **19'049 habitants**.

Cette déchetterie a été mise en exploitation en mai 2012 sous une forme provisoire sur un terrain de l'entreprise Duckert. Une version définitive verra le jour dans le courant de l'année 2015.

Pour l'exercice 2013-14 et comme pour les années précédentes, les communes adhérentes ont été facturées à **CHF 25.- /habitant HT**, y compris la prise en charge des frais de traitement des déchets encombrants. Pour information, la convention d'exploitation prévoit une facturation séparée des déchets encombrants.

Réserves et fonds

Le tableau de variation des réserves et fonds montre l'allocation des résultats de l'exercice. Il est à noter que le fonds de renouvellement des installations d'incinération a été alimenté de **CHF 2'268'292.44**.

Sur l'ensemble des activités, l'attribution de l'exercice est de **CHF 3'256'066.59**, ce qui est légèrement supérieur à l'exercice précédent.

Tarif d'incinération actionnaires

Le Conseil confirme le tarif actionnaires qui a été budgété pour l'incinération des ordures ménagères, soit **CHF 180.- /to (HT)**.

Le Conseil tient à préciser que ce tarif se décompose de la manière suivante :

- CHF 173.75/to HT pour la prestation de traitement par incinération;
- CHF 6.25/to HT pour les prestations complémentaires, soit:
 - le financement du programme pédagogique de sensibilisation au tri de COSEDEC;
 - les MémoDéchets;
 - les prestations de conseils en matière de gestion des déchets incinérables (groupes de travail, containers enterrés, appels d'offres de ramassage et transport, etc.).

COMPTE DE PROFITS ET PERTES / VADEC SA / EXERCICE 2013-14

		BOUCL. 2012-13	BUDGET 2013-14	BOUCL. 2013-14	ECART S/BUDGET 2013-14	
		CHF	CHF	CHF	CHF	%
3	PRODUITS D'EXPLOITATION					
	300 000 Produits clients	24'162'993.21	22'386'142	22'977'025.49	590'884	2.6
	301 000 Produits de vente d'électricité à Viteos	2'481'415.34	2'068'032	2'343'465.02	275'433	13.3
	301 100 Produits de vente de chaleur aux CAD	3'020'324.68	3'039'880	3'035'839.46	-4'041	-0.1
	301 200 Produits des repreneurs de déchets	1'771'534.90	1'284'283	1'456'521.29	172'238	13.4
	302 Autres produits	1'461'504.36	706'000	1'788'798.94	1'082'799	153.4
	TOTAL DES PRODUITS	32'897'772.49	29'484'336	31'601'650.20	2'117'314	7.2
4	CHARGES D'EXPLOITATION					
	40X Evacuation des déchets et résidus	7'142'670.69	6'193'716	7'167'775.85	974'060	15.7
	41X Ristourne de la rétribution des repreneurs	1'218'333.37	992'000	1'041'031.80	49'032	4.9
	46X Frais de location	419'874.08	416'616	322'803.00	-93'813	-22.5
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	8'780'878.14	7'602'332	8'531'610.65	929'279	12.2
	PRODUITS - CHARGES D'EXPLOITATION	24'116'894.35	21'882'005	23'070'039.55	1'188'034.9	5.4
5	CHARGES DE PERSONNEL	9'082'370.57	8'834'067	8'575'795.01	-258'272	-2.9
6	CHARGES DE SUPPORT - TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENT					
	60X Entretien, réparations, remplacements (ERR)	2'977'949.09	4'436'200	2'780'501.74	-1'655'698	-37.3
	61X Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	1'090'778.98	1'363'300	983'156.09	-380'144	-27.9
7	CHARGES DE SUPPORT - ADMINISTRATION	1'919'123.70	1'853'532	1'553'826.52	-299'706	-16.2
	TOTAL CHARGES DE PERSONNEL ET DE SUPPORT	15'070'222.34	16'487'099	13'893'279.36	-2'593'820	-15.7
	MARGE NIVEAU FONCTIONNEMENT	9'046'672.01	5'394'905	9'176'760.19	3'781'855	70.1
8	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION					
	80X Produits et charges financiers	32'185.88	82'884	18'398.31	-64'486	-77.8
	81X Amortissements	4'771'350.76	4'316'372	4'573'281.89	256'910	6.0
	82X Pertes sur débiteurs	-121'219.18	-	32'287.85	32'288	-
	83X Variation provision stock de balles	-696'577.65	-	278'379.00	278'379	-
	TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	3'985'739.81	4'399'256	4'902'347.05	503'091	11.4
	RESULTAT D'EXPLOITATION	5'060'932.20	995'649	4'274'413.14	3'278'764	329.3
	Résultats exceptionnel et hors exploitation	143'355.75	-	237'042.00		
	Amortissements extraordinaires	391'306.88	-	334'542.25		
	Attribution aux provisions	450'000.00	-	350'000.00		
	Notes de crédit pour rétributions complémentaires	30'000.00	-	30'000.00		
	Attribution au fonds de renouvellement	2'538'805.80	200'000	2'268'292.44		
	Notes de crédit sur tarif d'incinération actionnaires	910'065.03	-	-		
	Notes de crédit sur tarif des biodéchets des collectivités	-	-	66'762.30		
	RESULTAT BOUCLEMENT	597'398.74	795'649	987'774.15		

1) Y compris la contribution à la constitution de la provision "changement de primauté 2039" de prévoyance.ne de CHF 240'000.-. Ce montant représente une dotation linéaire sur 25 ans nécessaire à financer le changement du plan de primauté de prévoyance.ne à l'horizon du 1er janvier 2039.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES / ACTIVITE 1 - INCINERABLES

		BOUCL. 2012-13	BUDGET 2013-14	BOUCL. 2013-14	ECART S/BUDGET 2013-14	
		CHF	CHF	CHF	CHF	%
3	PRODUITS D'EXPLOITATION					
	300 000 Produits incinération	18'791'628.30	13'302'818	17'289'596.94	235'279	1.4
	300 000 Autres produits clients	-	3'751'500	-		
	301 000 Produits de vente d'électricité à Viteos	2'481'415.34	2'068'032	2'343'465.02	275'433	13.3
	301 100 Produits de vente de chaleur aux CAD	3'020'324.68	3'039'880	3'035'839.46	-4'041	-0.1
	302 Autres produits	454'763.94	410'000	772'026.72	362'027	88.3
	TOTAL DES PRODUITS	24'748'132.26	22'572'229	23'440'928.14	868'699	3.8
4	CHARGES D'EXPLOITATION					
	40X Evacuation des déchets et résidus	4'472'334.10	4'201'834	4'686'358.51	484'525	11.5
	46X Frais de location	64'577.13	71'400	60'843.10	-10'557	-14.8
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	4'536'911.23	4'273'234	4'747'201.61	473'968	11.1
	PRODUITS - CHARGES D'EXPLOITATION	20'211'221.03	18'298'996	18'693'726.53	394'731	2.2
5	CHARGES DE PERSONNEL	7'972'996.32	7'801'366	7'388'819.66	-412'546	-5.3
6	CHARGES DE SUPPORT - TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENT					
	60X Entretien, réparations, remplacements (ERR)	2'597'736.88	4'022'301	2'455'032.40	-1'567'269	-39.0
	61X Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	1'052'303.81	1'329'907	934'892.72	-395'014	-29.7
7	CHARGES DE SUPPORT - ADMINISTRATION	1'816'391.35	1'763'048	1'454'333.24	-308'714	-17.5
	TOTAL CHARGES DE PERSONNEL ET DE SUPPORT	13'439'428.36	14'916'621	12'233'078.02	-2'683'543	-18.0
	MARGE NIVEAU FONCTIONNEMENT	6'771'792.67	3'382'374	6'460'648.51	3'078'274	91.0

		BOUCL. 2012-13	BUDGET 2013-14	BOUCL. 2013-14	ECART S/BUDGET 2013-14	
		CHF	CHF	CHF	CHF	%
8	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION					
	80X Produits et charges financiers	-102'936.98	-35'098	-79'090.24	-43'992	125.3
	81X Amortissements	3'399'527.87	3'221'393	3'389'475.76	168'083	5.2
	82X Pertes sur débiteurs	-89'380.08	-	30'591.55	30'592	-
	83X Variation provision stock de balles	-696'577.65	-	278'379.00	278'379	-
	TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	2'510'633.16	3'186'295	3'619'356.07	433'061	13.6
	RESULTAT D'EXPLOITATION	4'261'159.51	196'080	2'841'292.44	2'645'213	1'349.0
	Résultats exceptionnel et hors exploitation	208'139.43	-	273'000.00		
	Amortissements extraordinaires	304'149.25	-	-		
	Attribution aux provisions	300'000.00	-	300'000.00		
	Attribution au fonds de renouvellement	2'538'805.80	200'000	2'268'292.44		
	Notes de crédit sur tarif d'incinération actionnaires	910'065.03	-	-		
	RESULTAT BOUCLEMENT	-	-3'920	-		

COMMENTAIRES

De manière générale, les installations d'incinération des sites CDF et COL ont fonctionné à pleine satisfaction au niveau technique. Nous connaissons maintenant les effets de la taxe au sac dans le canton de Neuchâtel, l'impact rencontré depuis son introduction reste stable. Quant à l'introduction de la taxe au sac dans le canton de Vaud, l'impact se fait bien entendu sentir. Une gestion serrée des dépenses a permis d'obtenir un résultat en-dessus des attentes.

- 1) Site de La Chaux-de-Fonds :
Le four a fonctionné de manière optimale au niveau technique. Le produit d'incinération est supérieur au budget et similaire à l'exercice précédent en tenant compte de la note de crédit sur le tarif d'incinération actionnaires de CHF 20.-/to introduite rétroactivement au 1er janvier 2013.
Site de Colombier :
Le produit d'incinération est légèrement supérieur au budget et ce grâce à l'élimination de déchetés et de balles du site CDF. Par contre, la différence avec l'exercice précédent est marquée. L'introduction de la taxe au sac dans le canton de Vaud et un certain tarissement de certaines sources externes ne sont pas étrangers à ce résultat.
- 2) Site de La Chaux-de-Fonds :
Les ventes d'électricité sont bien supérieures au budget et supérieures à l'exercice précédent. Ceci est lié au bon fonctionnement et à la bonne saturation des installations. Après avoir subi une baisse importante des tarifs de reprise sur l'exercice passé, le tarif se maintient maintenant en moyenne à CHF 50.- /MWh.
La vente de chaleur est en ligne avec le budget et supérieure à l'exercice passé.
Site de Colombier :
Les ventes d'électricité sont supérieures au budget et inférieures à l'exercice précédent. Après avoir subi une baisse importante des tarifs de reprise sur l'exercice passé, le tarif se maintient maintenant en moyenne à CHF 50.- /MWh.
Le produit de la vente de chaleur est bien inférieur au budget et à l'exercice précédent.
- 3) Y compris la contribution à la constitution de la provision "changement de primauté 2039" de prévoyance.ne de CHF 240'000.-. Ce montant représente une dotation linéaire sur 25 ans nécessaire à financer le changement du plan de primauté de prévoyance.ne à l'horizon du 1er janvier 2039.

Site de La Chaux-de-Fonds :

Continuité dans la ligne de l'exercice précédent. Conduite serrée des activités d'entretien des installations, permettant ainsi certaines économies.

- 4) Bonne utilisation de l'eau de la Ronde due à la bonne pluviométrie, ce qui a fortement diminué les coûts d'achat d'eau du réseau.

Site de Colombier :

Une économie considérable a été faite sur les frais d'entretien normaux, en augmentant la part du travail fait en interne et en reportant certaines interventions. Une certaine prudence sera de mise si nous désirons prolonger la durée de vie des équipements.

- 5) On peut observer que la marge de fonctionnement (marge niveau de fonctionnement) est bien supérieure au montant budgété, ce qui démontre un bon fonctionnement des installations et surtout l'attention particulière qui a été portée aux dépenses d'entretien et d'exploitation.

- 6) Les stocks de balles COL et CDF ont été à nouveau séparés comme ils l'étaient initialement. Cette décision a été prise pour deux raisons. Premièrement, en raison de la non-disponibilité du site CDF à absorber les déchets de la révision COL, il a été à nouveau constitué un stock de balles pour ce site à Celtor. Ce système va toujours dans le sens de ce qui a été convenu avec les riverains pour éviter les odeurs durant la période de stockage. Deuxièmement, les sites sont autonomes et gèrent leur stock séparément. Ils se facturent les prestations dans le cas où les balles sont éliminées sur l'autre site.

Site de Colombier :

- 7) Dernière allocation d'un montant de CHF 200'000.- pour la constitution d'une provision pour le démontage des installations d'incinération. Cette provision aura été alimentée sur cinq exercices jusqu'à concurrence de CHF 1'000'000.-. Un chiffrage plus précis sera néanmoins nécessaire pour définir les coûts d'une telle opération.

Site de Colombier :

- 8) Une provision est constituée pour financer la transition des activités du site, suite à l'arrêt même partiel des installations d'incinération. Elle sera alimentée jusqu'à concurrence d'au moins CHF 1'200'000.-.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES / ACTIVITE 2 - BIODECHETS

		BOUCL. 2012-13	BUDGET 2013-14	BOUCL. 2013-14	ECART S/BUDGET 2013-14	
		CHF	CHF	CHF	CHF	%
3	PRODUITS D'EXPLOITATION					
	300 000 Produits partenaires	1'228'278.00	1'200'000	1'263'127.60	63'128	5.3
	300 000 Autres produits clients	-	-	-	-	-
	302 Autres produits	443'506.30	296'000	502'499.66	206'500	69.8
	TOTAL DES PRODUITS	1'671'784.30	1'496'000	1'765'627.26	269'627	18.0
4	CHARGES D'EXPLOITATION					
	40X Evacuation des déchets et résidus	596'512.30	647'000	588'214.70	-58'785	-9.1
	46X Frais de location	318'140.30	310'200	225'114.30	-85'086	-27.4
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	914'652.60	957'200	813'329.00	-143'871	-15.0
	PRODUITS - CHARGES D'EXPLOITATION	757'131.70	538'800	952'298.26	413'498	76.7
5	CHARGES DE PERSONNEL	295'659.82	302'059	351'561.78	49'502	16.4
6	CHARGES DE SUPPORT - TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENT					
	60X Entretien, réparations, remplacements (ERR)	253'005.23	170'811	203'533.83	32'723	19.2
	61X Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	14'270.27	14'393	13'961.47	-432	-3.0
7	CHARGES DE SUPPORT - ADMINISTRATION	40'624.20	40'257	38'509.86	-1'747	-4.3
	TOTAL CHARGES DE PERSONNEL ET DE SUPPORT	603'559.52	527'520	607'566.94	80'047	15.2
	MARGE NIVEAU FONCTIONNEMENT	153'572.18	11'280	344'731.32	333'452	2'956.2
	8 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION					
	80X Produits et charges financiers	-3'404.23	-971	-2'980.73	-2'009	206.8
	81X Amortissements	34'089.40	4'620	9'072.95	4'453	96.4
	82X Pertes sur débiteurs	-3'994.96	-	1'696.30	1'696	-
	TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	26'690.21	3'649	7'788.52	4'140	113.5
	RESULTAT D'EXPLOITATION	126'881.97	7'631	336'942.80	329'312	4'315.4
	Résultats exceptionnel et hors exploitation	585.90	-	-	-	-
	Amortissements extraordinaires	-	-	260'629.70	260'629.70	
	Attribution aux provisions	100'000.00	-	-	-	-
	Réserve de fluctuation des coûts des partenaires	-	-	-	-	-
	Notes de crédit sur tarif des biodéchets des collectivités	-	-	66'762.30	66'762.30	
	RESULTAT BOUCLEMENT	26'296.07	7'631	9'550.80		

COMMENTAIRES

- Site de La Chaux-de-Fonds :
L'apport de déchets verts des collectivités partenaires est en légère augmentation (de 4'944 to à 5'008 to). La capacité de l'installation de compostage des Bulles étant limitée, 351 to ont été prises en charge par un autre centre de traitement.
- Le produit de traitement des biodéchets est légèrement supérieur au budget et à l'exercice précédent.
- 1) Site de Colombier :
L'apport de déchets verts des collectivités partenaires est en légère augmentation. La prestation de Vadec se limite à:
- pesage des entrées;
 - rechargement dans un semi pour acheminement au centre de méthanisation de Kompagaz à Chavornay.
- Certaines collectivités du Littoral ouest utilisent d'autres filières de traitement, notamment les communes de La Béroche qui sont maintenant prises en charge par un agriculteur.
- 2) Site de La Chaux-de-Fonds :
Les encombrants sont maintenant déchetés sur le site des Bulles. Ces prestations sont facturées à l'activité d'incinération (01). Ces prestations engendrent des charges supplémentaires, notamment dans la location de machines.
- 3) Site de La Chaux-de-Fonds :
Le traitement de déchets verts dans des installations externes a été limité.
- 4) Y compris la contribution à la constitution de la provision "changement de primauté 2039" de prévoyance.ne de CHF 240'000.-. Ce montant représente une dotation linéaire sur 25 ans nécessaire à financer le changement du plan de primauté de prévoyance.ne à l'horizon du 1er janvier 2039.
- 5) Site de La Chaux-de-Fonds :
L'installation de compostage arrive en fin d'amortissement.
- 6) Site de La Chaux-de-Fonds :
Pour être en ligne avec la réalité du terrain, un amortissement extraordinaire a été consenti sur des travaux qui ont conduit à l'aménagement de la place actuelle, de manière à ce que l'on puisse conduire des activités de tri et déchetage (Mégablocs + travaux GC pour leur installation).

- 7) | Le résultat permet d'allouer une note de crédit de CHF 10.- /to pour le tonnage traité par les collectivités partenaires, ceci rétroactivement au 1er janvier 2014.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES / ACTIVITE 3 - RECYCLABLES

		BOUCL. 2012-13	BUDGET 2013-14	BOUCL. 2013-14	ECART S/BUDGET 2013-14	
		CHF	CHF	CHF	CHF	%
3	PRODUITS D'EXPLOITATION					
	300 Produits clients	-	-	-	-	-
	301 Produits des repreneurs de déchets	1'709'256.95	1'212'980	1'382'884.44	169'904	14.0
	302 Autres produits	563'234.12	-	514'272.56	514'273	-
	TOTAL DES PRODUITS	2'272'491.07	1'212'980	1'897'157.00	684'177	56.4
4	CHARGES D'EXPLOITATION					
	40X Evacuation des déchets et résidus	710'899.80	12'000	564'526.65	552'527	4'604.4
	41X Ristourne de la rétribution des repreneurs	1'218'333.37	992'000	1'041'031.80	49'032	4.9
	46X Frais de location	3'300.00	-	2'400.00	2'400	-
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1'932'533.17	1'004'000	1'607'958.45	603'958	60.2
	PRODUITS - CHARGES D'EXPLOITATION	339'957.90	208'980	289'198.55	80'219	38.4
5	CHARGES DE PERSONNEL	148'130.79	125'642	133'487.98	7'846	6.2
6	CHARGES DE SUPPORT - TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENT					
	60X Entretien, réparations, remplacements (ERR)	37'547.11	32'890	15'733.33	-17'157	-52.2
	61X Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	-	-	-	-	-
7	CHARGES DE SUPPORT - ADMINISTRATION	13'381.51	10'320	10'847.83	528	5.1
	TOTAL CHARGES DE PERSONNEL ET DE SUPPORT	199'059.41	168'853	160'069.14	-8'783	-5.2
	MARGE NIVEAU FONCTIONNEMENT	140'898.49	40'127	129'129.41	89'002	221.8

		BOUCL. 2012-13	BUDGET 2013-14	BOUCL. 2013-14	ECART S/BUDGET 2013-14	
		CHF	CHF	CHF	CHF	%
8	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION					
	80X Produits et charges financiers	-1'598.76	-381	-1'076.15	-695	182.7
	81X Amortissements	8'526.84	6'395	5'883.93	-511	-8.0
	82X Pertes sur débiteurs	-22'187.54	-	-	-	-
	TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	-15'259.46	6'014	4'807.78	-1'206	-20.1
	RESULTAT D'EXPLOITATION	156'157.95	34'113	124'321.63	90'208	264.4
	Résultats exceptionnel et hors exploitation	-34.87	-	-		
	Amortissements extraordinaires	-	-	-		
	Contribution extraordinaire à l'amort. des bennes P/C	70'000.00	-	40'000.00		
	Notes de crédit pour rétributions complémentaires	30'000.00	-	30'000.00		
	Attribution aux provisions	50'000.00	-	50'000.00		
	RESULTAT BOUCLEMENT	6'192.82	34'113	4'321.63		

COMMENTAIRES

L'activité des recyclables regroupe essentiellement la gestion du papier/carton, de la ferraille et du verre. D'autres déchets (frigos, appareils, alu, ...) sont collectés sur le site COL, mais les quantités restent marginales.

- 1) | La péréquation sur les recyclables a été arrêtée au 1er octobre 2012. Il n'y a donc plus de facturation d'avances sur les frais de transports.
- 2) | La ristourne aux clients pour le verre est maintenant mensuelle.
- 3) | Les frais de transports des recyclables sont pris en charge par Vadec et refacturés aux clients. Cette façon de procéder a été introduite au 1er octobre 2012. Le budget n'intègre pas ce flux entrées-sorties.
- 4) | Y compris la contribution à la constitution de la provision "changement de primauté 2039" de prévoyance.ne de CHF 240'000.-. Ce montant représente une dotation linéaire sur 25 ans nécessaire à financer le changement du plan de primauté de prévoyance.ne à l'horizon du 1er janvier 2039.
- 5) | La perte reportée de l'activité "5 - Autres activités d'exploitation" liée à l'amortissement extraordinaire des bennes pour les recyclables est de CHF - 611'232.24 au 30 septembre 2013. Vu le bon résultat de cet exercice, une contribution de l'activité de gestion des matières recyclables est sollicitée.
- 6) | Rétribution complémentaire de CHF 30'000.- pour le verre.
- 7) | La valorisation des matières recyclables sur le marché est volatile. Une contribution complémentaire de CHF 20'000.- à la réserve de fluctuation est donc souhaitable. Comme, à terme, les prestations de conseils aux communes pour la gestion des matières recyclables ne feront plus partie de la contribution des prestations actionnaires de l'activité d'incinération, une provision de CHF 30'000.- est sollicitée.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES / ACTIVITE 4 - BOUES DE STEP

		BOUCL. 2012-13	BUDGET 2013-14	BOUCL. 2013-14	ECART S/BUDGET 2013-14	
		CHF	CHF	CHF	CHF	%
3	PRODUITS D'EXPLOITATION					
	300 000 Produits clients	2'998'074.45	2'967'000	3'273'454.45	306'454	10.3
	TOTAL DES PRODUITS	2'998'074.45	2'967'000	3'273'454.45	306'454	10.3
4	CHARGES D'EXPLOITATION					
	40X Evacuation des déchets et résidus	1'132'628.39	1'097'974	1'062'522.99	-35'451	-3.2
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1'132'628.39	1'097'974	1'062'522.99	-35'451	-3.2
	PRODUITS - CHARGES D'EXPLOITATION	1'865'446.06	1'869'026	2'210'931.46	341'905	18.3
5	CHARGES DE PERSONNEL	209'612.90	200'000	248'558.05	48'558	24.3
6	CHARGES DE SUPPORT - TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENT					
	60X Entretien, réparations, remplacements (ERR)	46'478.12	93'978	51'850.68	-42'128	-44.8
	61X Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	-	-	-	-	-
7	CHARGES DE SUPPORT - ADMINISTRATION	40'353.70	27'549	43'124.09	15'575	56.5
	TOTAL CHARGES DE PERSONNEL ET DE SUPPORT	296'444.72	321'527	343'532.82	22'006	6.8
	MARGE NIVEAU FONCTIONNEMENT	1'569'001.34	1'547'499	1'867'398.64	319'900	20.7

1) 2)

		BOUCL. 2012-13	BUDGET 2013-14	BOUCL. 2013-14	ECART S/BUDGET 2013-14	
		CHF	CHF	CHF	CHF	%
8	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION					
	80X Produits et charges financiers	128'012.35	108'200	90'818.93	-17'381	-16.1
	81X Amortissements	887'777.01	885'930	898'219.62	12'290	1.4
	82X Pertes sur débiteurs	-6'632.45	-	-	-	-
	TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	1'009'156.91	994'130	989'038.55	-5'091	-0.5
	RESULTAT D'EXPLOITATION	559'844.43	553'369	878'360.09	324'991	58.7
	Résultats exceptionnel et hors exploitation	-81.46	-	-	-	-
	Amortissements extraordinaires	-	-	-	-	-
	Réserve de fluctuation des coûts des partenaires	-	-	-	-	-
	RESULTAT BOUCLEMENT	559'925.89	553'369	878'360.09		

3)

COMMENTAIRES

Site de La Chaux-de-Fonds :

L'exercice 2013-14 est la troisième année d'exploitation complète de l'installation d'injection des boues du site de La Chaux-de-Fonds.

Cette installation a été mise en fonction en juillet 2011 et a très rapidement atteint sa capacité d'exploitation optimale.

Nous avons injecté 5'913 tonnes, donc en hausse par rapport à l'exercice précédent (5'646 tonnes). Le bon niveau de saturation des installations d'incinération fait que le tonnage injecté est élevé.

Site de Colombier :

Durant cet exercice, 7'723 to de boues ont été injectées dans les fours COL (5'281 to pour l'exercice précédent) et 1'537 to ont été exportées (2'959 to pour l'exercice précédent) dans des installations autres que celle de CDF. Cette augmentation s'explique par le bon niveau de saturation des installations d'incinération. Le tonnage injecté est élevé et permet de gérer en interne la très grande majorité des boues, minimisant ainsi les quantités exportées.

- 1) | Y compris la contribution à la constitution de la provision "changement de primauté 2039" de prévoyance.ne de CHF 240'000.-. Ce montant représente une dotation linéaire sur 25 ans nécessaire à financer le changement du plan de primauté de prévoyance.ne à l'horizon du 1er janvier 2039.
- 2) | En ligne avec la mise à jour des répartitions analytiques sur les chiffres d'affaires 2013-14 (produits - charges d'exploitation).
- 3) | Site de La Chaux-de-Fonds :
C'est un amortissement accéléré sur 5 exercices pour répondre à l'incertitude sur la durée d'exploitation possible de ces installations. En effet, la nouvelle OTD prévoit une interdiction de co-incinération d'ici 2020, voire 2025 au plus tard.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES / ACTIVITE 5 - AUTRES ACTIVITES D'EXPLOITATION

		BOUCL. 2012-13	BUDGET 2013-14	BOUCL. 2013-14	ECART S/BUDGET 2013-14	
		CHF	CHF	CHF	CHF	%
3	PRODUITS D'EXPLOITATION					
	300 000 Produits clients	689'324.93	603'879	674'621.50	70'743	11.7
	TOTAL DES PRODUITS	689'324.93	603'879	674'621.50	70'743	11.7
4	CHARGES D'EXPLOITATION					
	40X Evacuation des déchets et résidus	3'956.25	2'500	845.00	-1'655	-66.2
	46X Frais de location	10'211.75	7'500	11'159.60	3'660	48.8
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	14'168.00	10'000	12'004.60	2'005	20.0
	PRODUITS - CHARGES D'EXPLOITATION	675'156.93	593'879	662'616.90	68'738	11.6
5	CHARGES DE PERSONNEL	257'154.59	225'000	266'729.94	41'730	18.5
6	CHARGES DE SUPPORT - TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENT					
	60X Entretien, réparations, remplacements (ERR)	37'797.85	109'000	52'917.05	-56'083	-51.5
	61X Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	21'514.15	18'000	31'617.75	13'618	75.7
7	CHARGES DE SUPPORT - ADMINISTRATION	5'629.60	2'658	6'149.00	3'491	131.3
	TOTAL CHARGES DE PERSONNEL ET DE SUPPORT	322'096.19	354'658	357'413.74	2'756	0.8
	MARGE NIVEAU FONCTIONNEMENT	353'060.74	239'221	305'203.16	65'982	27.6

		BOUCL. 2012-13	BUDGET 2013-14	BOUCL. 2013-14	ECART S/BUDGET 2013-14	
		CHF	CHF	CHF	CHF	%
8	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION					
	80X Produits et charges financiers	-	-	-	-	-
	81X Amortissements	420'810.94	177'416	250'010.93	72'595	40.9
	82X Pertes sur débiteurs	975.85	-	-	-	-
	TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	421'786.79	177'416	250'010.93	72'595	40.9
	RESULTAT D'EXPLOITATION	-68'726.05	61'805	55'192.23	-6'613	-10.7
	Résultats exceptionnel et hors exploitation	-65'253.25	-	-35'958.00		
	Amortissements extraordinaires	61'543.24	-	35'608.60		
	Contribution extraordinaire activité 53 à l'amort. des bennes P/C	-70'000.00	-	-40'000.00		
	Attribution aux provisions	-	-	-		
	Réserve de fluctuation des coûts des partenaires	-	-	-		
	RESULTAT BOUCLEMENT	4'983.96	61'805	95'541.63		

COMMENTAIRES

- 1) Augmentation de containers loués, notamment des containers aériens pour les matières recyclables.
- 2) Y compris la contribution à la constitution de la provision "changement de primauté 2039" de prévoyance.ne de CHF 240'000.-. Ce montant représente une dotation linéaire sur 25 ans nécessaire à financer le changement du plan de primauté de prévoyance.ne à l'horizon du 1er janvier 2039.
- 3) Produit extraordinaire de vente de bennes à verre.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES / ACTIVITE 6 - DECHETTERIES

		BOUCL. 2012-13	BUDGET 2013-14	BOUCL. 2013-14	ECART S/BUDGET 2013-14	
		CHF	CHF	CHF	CHF	%
3	PRODUITS D'EXPLOITATION					
	300 Produits clients	455'687.53	560'945	476'225.00	-84'720	-15.1
	301 Produits des repreneurs de déchets	62'277.95	71'303	73'636.85	2'334	3.3
	302 Autres produits	-	-	-	-	-
	TOTAL DES PRODUITS	517'965.48	632'248	549'861.85	-82'386	-13.0
4	CHARGES D'EXPLOITATION					
	40X Evacuation des déchets et résidus	226'339.85	232'408	265'308.00	32'900	14.2
	41X Ristourne de la rétribution des repreneurs	-	-	-	-	-
	46X Frais de location	23'644.90	27'516	23'286.00	-4'230	-15.4
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	249'984.75	259'924	288'594.00	28'670	11.0
	PRODUITS - CHARGES D'EXPLOITATION	267'980.73	372'324	261'267.85	-111'056	-29.8
5	CHARGES DE PERSONNEL	198'816.15	180'000	186'637.60	6'638	3.7
6	CHARGES DE SUPPORT - TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENT					
	60X Entretien, réparations, remplacements (ERR)	5'383.90	7'220	1'434.45	-5'786	-80.1
	61X Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	2'690.75	1'000	2'684.15	1'684	168.4
7	CHARGES DE SUPPORT - ADMINISTRATION	2'743.34	9'700	862.50	-8'838	-91.1
	TOTAL CHARGES DE PERSONNEL ET DE SUPPORT	209'634.14	197'920	191'618.70	-6'301	-3.2
	MARGE NIVEAU FONCTIONNEMENT	58'346.59	174'404	69'649.15	-104'755	-60.1

		BOUCL. 2012-13	BUDGET 2013-14	BOUCL. 2013-14	ECART S/BUDGET 2013-14	
		CHF	CHF	CHF	CHF	%
8	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION					
	80X Produits et charges financiers	12'113.50	11'134	10'726.50	-408	-3.7
	81X Amortissements	20'618.70	20'619	20'618.70	0	0.0
	TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	32'732.20	31'753	31'345.20	-408	-1.3
	RESULTAT D'EXPLOITATION	25'614.39	142'651	38'303.95	-104'347	-73.1
	Résultats exceptionnel et hors exploitation	-	-	-		
	Amortissements extraordinaires	25'614.39	-	38'303.95		
	Réserve de fluctuation des coûts des partenaires	-	-	-		
	RESULTAT BOUCLEMENT	-	142'651	-		

COMMENTAIRES

L'activité 56 comprend la gestion de la déchetterie de La Croix à Cortaillod.

La déchetterie a été mise en exploitation début mai 2012. Nous avons donc maintenant un certain recul.

La convention Vadec-Communes prévoit un coût par habitant de CHF 25.- HT et une facturation séparée des frais de prise en charge des déchets encombrants, ce qui correspond à CHF 5.65 par habitant pour l'exercice 2013-14 (CHF 5.60 pour l'exercice précédent).

Toutefois, le résultat nous permet d'absorber les encombrants dans les charges d'exploitation sans devoir les facturer séparément. Les communes sont donc facturées à CHF 25.- HT /habitant.

- 1) Allocation d'un montant supplémentaire pour l'amortissement de la déchetterie provisoire

TABLEAU VARIATION DES RESERVES ET FONDS

	30.09.2012 CHF	Attribution de l'exercice	30.09.2013 CHF
Fonds de renouvellement UIOM	31'354'663.93	2'538'805.80	33'893'469.73
Résultat reporté Vadec - Incinérables	0.00	0.00	0.00
Résultat reporté Vadec - Biodéchets	-21'530.79	26'296.07	4'765.28
Résultat reporté Vadec - Recyclables	-4'532.88	6'192.82	1'659.94
Résultat reporté Vadec - Boues de STEP	-4'594'776.81	559'925.89	-4'034'850.92
Résultat reporté Vadec - Autres activités d'exploitation	-616'216.20	4'983.96	-611'232.24
Résultat reporté Vadec - Déchetteries	0.00	0.00	0.00
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	26'117'607.25	3'136'204.54	29'253'811.79
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

	30.09.2013 CHF	Attribution de l'exercice	30.09.2014 CHF
Fonds de renouvellement UIOM	33'893'469.73	2'268'292.44	36'161'762.17
Résultat reporté Vadec - Incinérables	0.00	0.00	0.00
Résultat reporté Vadec - Biodéchets	4'765.28	9'550.80	14'316.08
Résultat reporté Vadec - Recyclables	1'659.94	4'321.63	5'981.57
Résultat reporté Vadec - Boues de STEP	-4'034'850.92	878'360.09	-3'156'490.83
Résultat reporté Vadec - Autres activités d'exploitation	-611'232.24	95'541.63	-515'690.61
Résultat reporté Vadec - Déchetteries	0.00	0.00	0.00
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	29'253'811.79	3'256'066.59	32'509'878.38
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 2014

ACTIF	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF
Liquidités	26'890'625.47	27'971'998.19
Débiteurs tiers	2'376'530.65	2'176'707.50
Ducroire	-28'218.35	-28'218.35
Débiteurs, personnes proches	3'890'350.90	5'524'336.65
Débiteurs divers	100'588.95	100'554.24
Actifs transitoires	953'335.80	965'194.65
Stock pièces de rechange	2.00	2.00
Total actifs circulant	34'183'215.42	36'710'574.88
Bâtiments	1'254'391.15	1'998'910.15
Bennes	45'665.45	205'577.30
Installations de production	7'903'540.19	9'667'995.89
Matériel administratif	22'845.00	38'856.40
Mobilier, agencement	12'710.54	31'538.18
Informatique	108'091.84	187'282.13
Terrains	2'259'999.60	2'272'499.40
Voies ferrées et routes	228'320.40	294'600.60
Projets globaux	2'719'978.67	2'987'335.85
Véhicules	38'737.25	51'970.30
Projet "Incinérables 2015"	1'606'279.90	1'488'601.85
Immobilisations en cours de construction	3'472'261.07	1'854'684.73
Immobilisations financières et participations	8'533'000.00	8'660'000.00
Total actifs immobilisés	28'205'821.06	29'739'852.78
Total actif	62'389'036.48	66'450'427.66

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 2014

PASSIF	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF
Fournisseurs, créanciers divers	2'666'836.86	3'021'836.65
Engagements personnes proches	504'223.25	826'578.05
Passifs transitoires	1'253'942.53 1)	2'708'818.73
SacNEVa	3'393'647.96 2)	3'958'653.94
Total fonds étrangers à court terme	7'818'650.60	10'515'887.37
Emprunts	0.00	4'000'000.00
Provision achat, renouvellement bennes et machines	247'050.86	247'050.86
Provision stock de balles	818'022.00	539'643.00
Provision remise en état	2'270'813.15	1'770'813.15
Provision pour fluctuation du prix des matières	124'121.49	74'121.49
Provision assainissement prévoyance.ne	600'500.00	2'049'100.00
Total fonds étrangers à long terme et provisions	4'060'507.50	8'680'728.50
Capital-actions	18'000'000.00	18'000'000.00
Réserves et fonds	29'253'811.79 3)	26'117'607.25
- Fonds de renouvellement UIOM	2'268'292.44	2'538'805.80
- Résultat activité 1 - Incinérables	0.00 4)	0.00
- Résultat activité 2 - Biodéchets	9'550.80 4)	26'296.07
- Résultat activité 3 - Recyclables	4'321.63 4)	6'192.82
- Résultat activité 4 - Boues de STEP	878'360.09 4)	559'925.89
- Résultat activité 5 - Autres activités	95'541.63 4)	4'983.96
- Résultat activité 6 - Déchetteries	0.00 4)	0.00
Total fonds propres	50'509'878.38	47'253'811.79
Total passif	62'389'036.48	66'450'427.66

1) Provision 13ème salaires : CHF 307'176.60
 Provision pour heures suppl. et vacances : CHF 537'916.80
 Factures à recevoir : CHF 386'969.13
 Autres : CHF 21'880.00

2) Dont rétribution aux communes au 30.09.14 : CHF 2'465'699.20

3) Le détail des réserves et fonds est présenté sur un tableau séparé

4) Présentation du résultat par activité

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Valeurs d'assurance-incendie des immobilisations corporelles :

		<u>30.09.2014</u>		<u>30.09.2013</u>
- Bâtiments	CHF	94'186'680.38	CHF	93'910'490.19
- Ensemble des installations	CHF	184'500'000.00	CHF	198'000'000.00

Immobilisations financières et participations :

		<u>30.09.2014</u>		<u>30.09.2013</u>
- ISDS Oulens SA	CHF	20'000.00	CHF	20'000.00
- CSC Déchets SA	CHF	127'000.00	CHF	200'000.00
- COSEDEC - 4 parts sociales	CHF	40'000.00	CHF	40'000.00

Dettes envers les institutions de prévoyance :

		<u>30.09.2014</u>		<u>30.09.2013</u>
- Cotisations dues	CHF	97'227.35	CHF	179'514.05

Le personnel de Vadec est assuré auprès de prévoyance.ne.

Au 1^{er} janvier 2012, une cotisation d'assainissement de 1% a été intégrée au plan de base. Une nouvelle cotisation d'assainissement de 1% a été ajoutée au 1^{er} janvier 2013. Dans le cadre du plan de recapitalisation, une augmentation des cotisations de 1.7%, à 14.7% pour les employeurs et entre 0.8% et 1.7% pour les employés a été effective au 1^{er} janvier 2014.

En début d'année 2014, Vadec a versé un montant de CHF 1'688'600.- représentant sa contribution à la réserve de fluctuation de valeur constituée durant les années 2011-2012 et 2012-2013.

Au cours du 2^{ème} semestre 2014, le Conseil d'Etat a accepté de se substituer aux communes pour fournir la garantie du découvert imputable à Vadec pour le découvert de prévoyance.ne. Cette garantie sera fournie à titre onéreux. En février 2015, l'arrêté autorisant l'émission d'une garantie octroyée par l'Etat n'avait pas encore été adopté par le Conseil d'Etat. La convention d'affiliation sera conclue ensuite.

Prévoyance.ne est financée sous le régime de la capitalisation partielle, ce qui signifie que, en raison de la garantie de l'Etat, la caisse n'est pas contrainte de couvrir tous ses engagements par des actifs, et donc de disposer d'un taux de couverture de 100%. Elle affiche un découvert technique de CHF 2'544'099'829.- au 01.01.2014. La part de ce découvert attribuable à Vadec se monte à CHF 15'910'600.-.

Le Parlement fédéral a adopté le 17 décembre 2010 une réforme de la LPP, entrée en vigueur au 01.01.2012, qui implique, en autres, que les institutions LPP de droit public devront atteindre un taux de couverture de 80% à une échéance de 40 ans, soit en

2052. Des bornes intermédiaires de 60% au 01.01.2020 et de 75% au 01.01.2030 ont également été fixées.

Le 26 juin 2013, le Grand Conseil neuchâtelois a adopté une loi portant modification de la Loi sur la caisse de pensions pour la fonction publique du canton de Neuchâtel (LCPFPub) qui comprend les mesures de recapitalisation suivantes :

- Augmentation des cotisations ordinaires à 24.5% (60% à charge de l'employeur, 40% à charge de l'assuré)
- Rééchelonnement des cotisations et des rappels selon l'âge
- Passage de l'âge de la retraite de 62 à 64 ans
- Demi-indexation des rentes si le chemin de croissance est respecté
- Constitution d'une réserve de fluctuation de valeur de CHF 270 millions à charge des employeurs, valeur 01.01.2014
- Contribution unique d'assainissement de CHF 60 millions à charge des employeurs, valeur 01.01.2019

Il est par ailleurs prévu que la caisse institue un plan de prévoyance de base en primauté de cotisation dès que son taux de couverture atteindra 80%, mais au plus tard au 1er janvier 2039. Le découvert résiduel à la date du changement de primauté sera réparti entre les employeurs. Le montant attribuable à Vadec au 01.01.2014 est de CHF 6'174'000.- (montant estimé), à considérer comme un engagement à provisionner.

Afin de se préparer au changement de primauté en 2039, Vadec a créé au 30.09.2014 une provision "changement de primauté en 2039" alimentée à hauteur de CHF 240'000.- par an de 2014 à 2038. L'objectif est de disposer en 2039 d'une provision à la hauteur de l'estimation 2014 de Prévoyance.ne du montant à payer, soit de CHF 6'000'000.-. Cette provision financera exclusivement les obligations financières de l'employeur. Le montant du versement annuel à la provision sera adapté au fur et à mesure de l'évolution des estimations de Prévoyance.ne.

Pour Vadec, les provisions relatives aux engagements de prévoyance sont les suivantes :

		<u>30.09.2014</u>		<u>30.09.2013</u>
Réserve de fluctuation de valeur	CHF	0.00	CHF	1'700'000.00
Contribution unique d'assainissement	CHF	360'500.00	CHF	349'100.00
Provision pour changement de primauté	CHF	240'000.00	CHF	0.00
Total	CHF	600'500.00	CHF	2'049'100.00

L'Etat garantit aux employés de Vadec, les prestations en vertu de la LCPFPub durant 3 ans dès l'entrée en vigueur de la loi, soit jusqu'en juin 2016.

En automne 2014, le liquidateur de la Caisse de pension du personnel communal de La Chaux-de-Fonds (ex CPC) a soumis à l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale (As-So) un plan d'utilisation des fonds résiduels. Pour les employeurs ex-CPC, ce plan retient des fonds destinés à atténuer l'effort de recapitalisation des employeurs. Basé sur l'effectif des assurés au 31 décembre 2009, le montant attribué à l'entité Vadec SA s'établit à CHF 1'130'772.- et doit être utilisé

pour constituer une provision pour préservation du financement au sein de prévoyance.ne. A ce jour, l'As-So ne s'est pas encore prononcée sur le plan proposé par le liquidateur. Si le plan est accepté, le montant pourra servir à couvrir le découvert résiduel (de 80% à 100%) à charge de l'employeur au moment du changement de primauté.



Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone +41 58 286 51 11
Téléfax +41 58 286 51 01
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
Vadec SA, La Chaux-de-Fonds

Lausanne, le 9 février 2015

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Vadec SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes par activité, le tableau de variation des réserves et fonds et l'annexe pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2014.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2014 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Nous attirons votre attention sur les informations données dans l'annexe aux comptes annuels relatives aux engagements à l'égard de l'institution de prévoyance. La provision nécessaire pour couvrir le découvert (CHF 6'000'000 en proportion des engagements relatifs aux assurés actifs et pensionnés selon les effectifs au 1^{er} janvier 2014) à charge de l'employeur au moment du passage à un plan de prévoyance en primauté de cotisations, d'ici le 1^{er} janvier 2039 au plus tard, a été dotée linéairement plutôt qu'entièrement.

Ernst & Young SA



Pierre-Alain Coquoz
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Joël Schneuwly
Expert-réviseur agréé

RAPPORT DES OBSERVATEURS



Rapport à l'Assemblée Générale de
Vadec SA
La Chaux-de-Fonds

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons vérifié la mise en place d'un système de contrôle interne pour les processus financiers par la société Vadec SA. Cette année, nous avons analysé la documentation mise à notre disposition par la Direction et avons procédé à quelques sondages dans le domaine des débiteurs et des contrats, et effectué le suivi des liquidités et des placements.

Nous avons notamment constaté que :

- Un système de contrôle interne a été mis en place et est documenté;
- La notion de système de contrôle interne a été intégrée au tableau "identification et évaluation des aspects significatifs des processus et système de contrôle interne", notamment au niveau des débiteurs, des créanciers, du bouclage et des ressources humaines;
- Une procédure d'achat et les logigrammes y relatifs ont été mis en place;
- Des listes de tâches et de contrôles à effectuer ont été établies pour le suivi du pesage des déchets et des débiteurs; pour le suivi des débiteurs, la procédure doit encore être formalisée;
- Au niveau des ressources humaines, diverses procédures ont été décrites (engagement, formation, évaluation, licenciement) et des "check-lists" ont été élaborées pour l'arrivée et le départ des collaborateurs;
- Toutes les procédures et les documents figurent sur le site intranet de Vadec.

Toutefois, nous devons à nouveau relever que la recommandation mentionnée dans nos trois derniers rapports relative à la nécessité de mettre en place une politique en matière de placements, de gestion des liquidités et des emprunts est toujours en cours de traitement, alors que cette question est très importante pour la société.

Selon notre appréciation, la société met progressivement en place un système de contrôle interne lui permettant d'identifier ses risques essentiels, d'apprécier leur importance ainsi que leur probabilité d'occurrence, et elle a défini les mesures destinées à les maîtriser.

La Chaux-de-Fonds, le 2 février 2015

Contrôle des finances
Ville de La Chaux-de-Fonds

Sylvène Aeschlimann

Contrôle des finances
Ville de Neuchâtel

Serge Veya

Contrôle des finances

Rue de la Serre 23 - Case postale 370 - CH 2301 LA CHAUX-DE-FONDS - T+41(0)32 967 62 26 - F +41 (0)32 722 07 64
sylvène.aeschlimann@ne.ch - www.chaux-de-fonds.ch

RESOLUTIONS

Première résolution

Les rapports, les comptes et le bilan présentés par le Conseil d'administration pour l'exercice 2013-2014 sont approuvés.

L'excédent net du compte d'exploitation est réparti de la manière suivante:

Deuxième résolution

Attribution du bénéfice de **CHF 2'268'292.44** de l'activité "incinérables" au fonds de renouvellement des installations d'incinération.

Troisième résolution

Décharge est donnée aux différents organes de la société pour leur gestion pendant l'exercice 2013-2014.

**AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE VADEC SA**

Le président



Pascal SANDOZ

Le secrétaire



Gérard MEYER

INVENTAIRE DES ACTIONS

ACTIONNAIRES	NBRE ACTIONS	NUMERO DU/DES CERTIFICAT/S D' ACTIONS
Bevaix	1'373	3
Boudry	3'432	6
Brot-Dessous	137	7
Brot-Plamboz	64	8
Celtor	8'018	9
Corcelles-Cormondrèche	2'608	14
Corgémont	1'155	15
Cormoret	449	17
Cornaux	824	16
Cortailod	2'059	18
Cortébert	577	19
Courtelary	962	20
Cressier	1'098	21
Enges	137	24
Fresens	137	29
Gorgier – Chez-le-Bart	1'030	30
Hauterive	1'441	32
La Chaux-des-Breuleux	64	33
La Chaux-de-Fonds	27'053	34
La Chaux-du-Milieu	257	35
La Ferrière	321	36
La Neuveville	2'128	38
La Sagne	706	39
La Tène	1'716	57 + 81
Le Bémont	257	40
Le Cerneux-Péquignot	257	41
Le Landeron	2'265	42
Le Locle	9'038	43
Le Noirmont	1'026	45
Les Bois	770	47
Les Brenets	898	48
Les Breuleux	1'091	49
Les Enfers	64	50
Les Planchettes	128	53
Les Ponts-de-Martel	962	55
Lignièrès	412	56
Milvignes	5'216	1 + 4 + 13
Montalchez	137	58
Montfaucon	641	59 + 60
Muriaux	385	46 + 62
Neuchâtel	22'634	63
Nods	412	64
A reporter	104'339	

ACTIONNAIRES	NBRE ACTIONS	NUMERO DU/DES CERTIFICAT/S D' ACTIONS
Report	104'339	
Peseux	3'638	66
Plateau de Diesse	1'236	22 + 37 + 67
Renan	834	68
Rochefort	412	69
Saignelégier	1'347	31 + 54 + 70
Saint-Aubin-Sauges	1'510	71
Saint-Blaise	2'128	72
Saint-Brais	64	73
Saint-Imier	5'068	74
SEOD	9'879	76
SIDP	6'022	77
Sonceboz-Sombeval	1'026	78
Sonvilier	1'091	79
Soubey	57	88
Strid SA	13'728	80
Val-de-Ruz	8'101	5 + 10 + 11 + 12 + 23 + 25 + 26 + 27 + 28 + 44 + 51 + 52 + 61 + 75 + 86
Val-de-Travers	343	82
Valangin	206	83
Vaumarcus	137	84
Villeret	834	85
Viteos SA	18'000	87
TOTAL	180'000	